



## Lettre ouverte au Président-directeur général du CNRS

Que diable le personnel du CNRS irait-il faire dans cette galère ?

Monsieur le PDG du CNRS, dans votre communiqué du 17 février, vous vous essayez à un grand écart entre une critique sans appel des propos de votre ministre de tutelle et l'acceptation que le CNRS réponde favorablement à sa demande en date du 14 février et renouvelée le 16 février devant l'Assemblée nationale.

« Que diable les chercheur.euse.s, ingénieur.e.s et technicien.ne.s du CNRS iraient-ils faire dans cette galère ? »

La première partie de votre communiqué est sans appel. Le SNTRS-CGT est entièrement en accord avec ce passage.

*« L'islamogauchisme », slogan politique utilisé dans le débat public, ne correspond à aucune réalité scientifique. Ce terme aux contours mal définis, fait l'objet de nombreuses prises de positions publiques, tribunes ou pétitions, souvent passionnées. Le CNRS condamne avec fermeté celles et ceux qui tentent d'en profiter pour remettre en cause la liberté académique, indispensable à la démarche scientifique et à l'avancée des connaissances, ou stigmatiser certaines communautés scientifiques. Le CNRS condamne, en particulier, les tentatives de délégitimation de différents champs de la recherche, comme les études postcoloniales, les études intersectionnelles ou les travaux sur le terme de « race », ou tout autre champ de la connaissance.*

Comment la direction du CNRS peut-elle concilier ce passage avec la conclusion ?

*« C'est dans cet esprit que le CNRS pourra participer à la production de l'étude souhaitée par la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation visant à apporter un éclairage scientifique sur les champs de recherche concernés. »*

La demande de la ministre n'est pas faite dans les termes proposés par le CNRS.

La ministre déclare *« je vais demander notamment au CNRS de faire une enquête sur l'ensemble des courants de recherche sur ces sujets dans l'université de manière à ce qu'on puisse distinguer de ce qui relève de la recherche académique de ce qui relève justement du militantisme et de l'opinion. »*

La ministre demande une enquête *« pour séparer le bon grain de l'ivraie »* et non pour apporter un éclairage scientifique sur les champs de recherche concernés !

Comment le CNRS peut-il affirmer que *« L'islamogauchisme », slogan politique utilisé dans le débat public, ne correspond à aucune réalité scientifique »* et en même temps accepter de travailler sur commande de la ministre qui désigne à la vindicte médiatique des universitaires qui selon elle *« peuvent porter des idées radicales ou des idées militantes de l'islamogauchisme ... »* ?

Comme le dit à juste titre le communiqué de la direction du CNRS, l'islamogauchisme ne correspond à aucune réalité scientifique, aucune recherche digne de ce nom ne peut y être associée.

Le ministère a précisé que l'enquête va être confiée à « l'Alliance Athéna » qui regroupe le CNRS, la Conférence des présidents d'université, la Conférence des grandes écoles, l'INED, l'EHESS, le CEA, l'IRD, l'INRAE et l'INSERM. Vous êtes appelé à succéder au président du Campus Condorcet à la tête de cette alliance, dans un mois. D'après la presse, les contours de la demande devraient être précisés prochainement entre vous-même et le cabinet de la ministre.

**Quelle légitimité cette Alliance a-t-elle pour enquêter sur les pratiques d'enseignant.e.s-chercheur.euse.s ?** Aucune mission d'évaluation ou d'enquête ne figure dans les prérogatives de l'alliance Athena. **Ce n'est pas sa vocation de mener des enquêtes à la façon d'une inspection générale !** Demander à une alliance de s'octroyer des missions d'évaluation de travaux de recherche en lieu et place des instances *ad hoc* dans l'enseignement supérieur et la recherche constitue un grave manquement à la loi.

Enfin, comment « *distinguer ce qui relève de la recherche académique de ce qui relève justement du militantisme et de l'opinion* » ? La recherche académique est évaluée par les pairs de façon collégiale ; cette évaluation n'a pas attendu une quelconque déclaration de Madame la Ministre pour se faire. Le militantisme et les opinions de chaque fonctionnaire sont protégés par leur statut.

Il nous apparaît donc que cette demande d'enquête est non seulement sans fondement, mais aussi très dangereuse.

Elle ne ferait qu'accentuer la méfiance voire la défiance à l'égard des chercheur.euse.s soupçonné.e.s d'être à la solde des pouvoirs politiques. Elle est aux antipodes de la liberté académique et de la liberté de recherche que le CNRS, pourtant, défend aux niveaux national et international. Enfin, et ce n'est pas là la moindre de nos préoccupations, elle menace de mettre en porte à faux, voire d'opposer les personnels du CNRS aux universitaires qui sont pourtant au quotidien leurs collègues dans les unités mixtes de recherche ou sur les sites académiques en voulant leur faire jouer ce rôle de gardien du temple !

**Le SNTRS-CGT vous demande de ne pas impliquer les agents du CNRS dans cette requête mortifère émanant d'une ministre qui a perdu, depuis longtemps déjà, toute crédibilité auprès de la communauté scientifique.**

**Les agents du CNRS ne sont pas des pantins aux ordres du gouvernement et de sa ministre. La science n'est pas en campagne électorale !**